

Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours¹

Laurent Filliettaz
Université de Genève
<filliett@uni2a.unige.ch>

1. Introduction

1.1. La dimension référentielle du discours

Si les dimensions textuelles du discours, et en particulier les dimensions hiérarchique, relationnelle et énonciative, ont constitué depuis maintenant plus de dix ans un champ de recherche privilégié dans le cadre de l'école de Genève, il n'en va à l'évidence pas de même de la dimension référentielle. Une telle mise en retrait peut paraître paradoxale, surtout si l'on considère le rôle central que E. Roulet a reconnu depuis 1991 à ce module dans l'architecture modulaire². Cependant, comme l'ensemble des dimensions situationnelles, cette problématique ne pouvait être abordée sérieusement en l'absence d'une théorie solide de la structuration du discours. Or il nous semble qu'aujourd'hui, les résultats acquis respectivement dans les sciences du langage et dans les sciences cognitives constituent une base solide à partir de laquelle une problématique de la référence discursive peut être posée.

La définition qui servira de point de départ à notre réflexion et qui tente d'explicitier les enjeux de la question de la référence dans le discours a

1. Le travail présenté ici se situe dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique sous le numéro de requête 1214-043145.95. Je remercie E. Roulet, C. Rossari, E. Miche, A. Grobet, L. Perrin et M. Burger pour leurs points de vue éclairants sur les problèmes traités ici.
2. "On observe que trois dimensions, les dimensions syntaxique, hiérarchique et référentielle, occupent une place centrale dans le schéma, car ce sont elles qui déterminent les structures hiérarchiques et qui, par l'intégration d'un mécanisme récursif, assurent la génération d'une infinité de structures possibles, respectivement de la langue, du discours et de l'action" (Roulet 1995a:18). Pour une présentation générale de l'approche modulaire de l'analyse du discours, voir Roulet 1991 et 1995a.

été formulée à plusieurs reprises par E. Roulet (1991, 1995a, 1995c). Pour le dernier, le module référentiel

traite à la fois du monde d'événements et d'objets, tel qu'il est perçu et construit par les interlocuteurs, dans lequel le discours s'insère et du monde (qui peut coïncider plus ou moins avec le précédent) dont il parle. Il traite par conséquent d'une part de la place du discours, comme action, dans une structure actionnelle plus vaste, et d'autre part, de la manière dont la structure et le contenu du discours sont (partiellement) déterminés par l'univers de référence, tel qu'il est perçu et construit dans une certaine culture. (1995c:129)

Il s'agit donc globalement d'intégrer à la réflexion sur l'organisation du discours des problématiques cognitives et "*d'inscrire les recherches sur le dialogue dans une perspective praxéologique et cognitive plus vaste*" (Roulet 1995c:129). Des orientations récentes comme la théorie de la pertinence ou la théorie du prototype ont montré en effet que la linguistique moderne ne peut plus faire abstraction du "cognitif"³, et que des notions comme celles de "représentation mentale" ou de "schéma d'actions" doivent être étroitement liées à la question de l'interprétation des énoncés.

Dans le champ de l'analyse du discours, la problématique des représentations mentales est selon nous clairement perceptible dans certains "problèmes" interactionnels comme les malentendus ou les conflits de structuration, dont R. Bouchard a proposé une description intéressante (Bouchard 1987). Le module référentiel a donc pour objet de développer des moyens théoriques et descriptifs destinés à rendre compte de tels phénomènes dans le fonctionnement général du discours. Par ailleurs, la problématique référentielle n'est pas sans implications dans de nombreuses questions d'une grande actualité dans la linguistique textuelle. Nous pensons par exemple à la structure informationnelle du discours ou à certains aspects des énoncés polyphoniques, qui sont autant de champs de recherche dans lesquels la notion de représentation mentale joue un rôle non négligeable⁴.

3. J.-P. Desclés (1995:7) propose une bonne définition du "cognitif" : "Un système cognitif peut donc être analysé comme un ensemble d'opérations constructives de représentations mentales et de processus de catégorisation et de schématisation, de stratégies et de programmes qui sont mis en oeuvre pour résoudre effectivement des problèmes comme percevoir l'environnement, agir sur lui, communiquer et parler, planifier des actions en fonction d'un but à atteindre, apprendre à acquérir des connaissances nouvelles..."

Ces quelques remarques permettent de dégager un certain nombre de problèmes qui doivent être abordés dans le cadre d'une réflexion sur la dimension référentielle du discours. Voici quelques questions qui résument dans les grandes lignes la problématique référentielle et qui doivent être traitées non seulement dans cet article, mais dans nos recherches à venir concernant le module référentiel :

- (1) Comment les sujets se représentent-ils mentalement les objets, les notions abstraites, les êtres, les lieux et les actions ? Quel rôle ces représentations jouent-elles dans l'organisation du discours ?
- (2) Comment schématiser ces représentations mentales de manière à décrire certains aspects du fonctionnement du discours qui sont encore relativement mal connus (la conduite des interactions verbales dans des contextes largement routinisés, certaines formes de malentendus et de conflits de structuration, certains types d'enchaînements thématiques, etc.) ?
- (3) En quoi ces représentations mentales se distinguent-elles de la question de la signification linguistique ? Quel genre de liens les représentations mentales relevant du module référentiel entretiennent-elles avec les représentations sémantiques ?
- (4) Comment rendre compte du fait que dans le cas des interactions verbales, la problématique des représentations mentales se trouve complexifiée par le fait que deux sujets sont impliqués et donc qu'une pluralité de représentations est en jeu ? Comment donc développer la problématique de la référence discursive dans une perspective qui reconnaît le caractère foncièrement co-construit des interactions verbales ?

Ce domaine de recherche soulève à l'évidence des problèmes complexes dans la mesure où *"il couvre un champ considérable, peu abordé jusqu'ici, et qui échappe en bonne partie aux instruments du linguiste"* (Roulet 1995c:129). Cette complexité tient sans doute au fait que, plus encore que d'autres aspects de l'organisation du discours, la dimension référentielle se situe sur le terrain de l'interdisciplinarité. La psychologie cognitive, comme nous l'avons déjà laissé entendre, joue un rôle central dans la problématique référentielle à travers la notion de représentation mentale. Par ailleurs, les apports des sciences sociales ne sont pas à négliger, dans la mesure où il faut reconnaître à ces représentations mentales une forte dimension socioculturelle, comme le précise la définition donnée ci-dessus. Pour terminer, la problématique de la référence discursive ne peut pas faire complètement abstraction de questions philosophiques fondamentales, comme le rappelle très justement J.-P. Desclés :

4. Voir à ce sujet les contributions de A. Grobet, de E. Miche et de L. Perrin ici-même.

Le monde externe est-il objectif ? A-t-il une structure ontologique indépendante des conceptualisations et des verbalisations qui le décrivent ou bien les structures linguistiques organisent-elles notre perception et notre représentation du monde externe ? Débat philosophique important auquel nous ne pouvons pas échapper. (1995:2-3)

1.2. La notion de représentation mentale

Nous considérons que la dimension référentielle du discours, c'est-à-dire les contraintes liées à la structuration des différents champs référentiels dans l'esprit des locuteurs, peut être exprimée sous la forme de représentations mentales. Si l'existence même de telles représentations peut faire l'objet de controverses, nous pensons avec G. Fauconnier qu'elles correspondent néanmoins à une réalité dans le fonctionnement de la pensée :

Language does not link on directly with a real or metaphysical world ; in between takes place an extensive process of mental construction, which does not mirror either the expressions of language responsible for setting it up, or the real world target situations to which it may be intended to apply. (1988:62)⁵

A la suite de E. Roulet (1995c et ici-même), nous considérons qu'il est important de distinguer deux types de représentations mentales, **les représentations conceptuelles et les représentations praxéologiques** :

Dans une conception cognitiviste du référentiel, ces mondes peuvent être analysés en représentations mentales, de type praxéologique, pour les actions, et de type conceptuel, pour les êtres et les choses. (Roulet, ici-même)

Les représentations conceptuelles explicitent les différentes propriétés des objets dont le discours parle (les objets du discours) et décrivent ces propriétés sous la forme d'arborescences, comme l'illustre l'exemple de la Figure 1 proposé par E. Roulet (1995c:136) :

5. Pour J. Barwise (1988:36) également, l'existence des représentations mentales ne fait aucun doute : "It seems obvious that minds do have the ability to represent situations, real and otherwise".

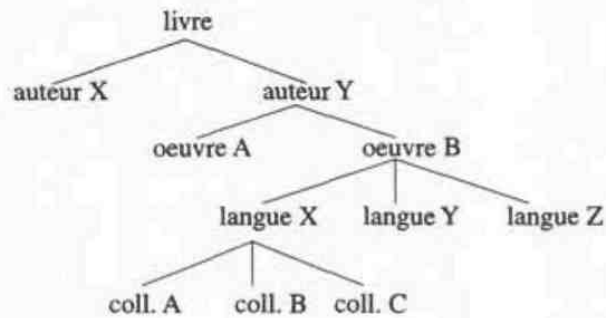


Figure 1 : Représentation conceptuelle

Quant aux représentations praxéologiques, elles consistent en des schémas d'actions et présentent les différents parcours opérationnels rendus possibles dans une situation particulière. Ainsi, dans une librairie, on considère que différentes opérations sont possibles (acheter un livre, commander un livre, se renseigner) et que l'enchaînement des actions ne s'opère pas arbitrairement, mais selon une structure qu'on peut schématiser au moyen de la Figure 2 (Roulet 1995c:132) :

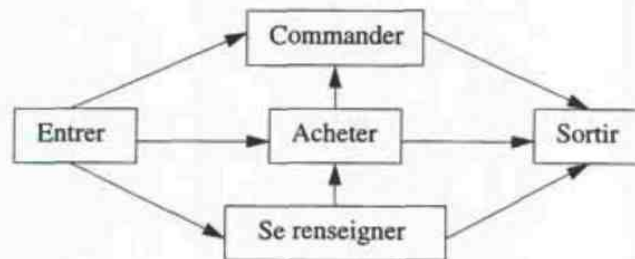


Figure 2 : Représentation praxéologique

La distinction opérée entre les représentations conceptuelles et les représentations praxéologiques pourrait porter à confusion et laisser entendre que nous considérons qu'il existe des champs référentiels de nature différente : les objets et les êtres d'une part, qui peuvent être décrits au moyen de représentations conceptuelles, et les actions d'autre part, qui font l'objet de représentations praxéologiques. Pourtant, rien de tel n'est

présupposé par cette distinction, qui doit au contraire être interprétée comme une dualité de points de vue possibles sur les référents. Ainsi, nous considérons que la notion de "commande d'un livre", par exemple, peut être décrite tantôt au moyen d'une représentation conceptuelle, en termes de propriétés du concept (objet, quantité, délai, contrat, etc.), tantôt au moyen d'une représentation praxéologique, en termes d'enchaînements d'opérations (définir l'objet de la commande - opérations contractuelles - repasser dans la librairie, etc.). Par ailleurs, une notion qui relève a priori plutôt d'une description conceptuelle comme la notion de "livre" peut fort bien être approchée en termes de structure actionnelle (écrire le livre - éditer le livre - distribuer le livre - acheter le livre - lire le livre - ranger le livre, etc.). Nous pensons donc que dans une analyse de la dimension référentielle des structures du discours, il faut pouvoir rendre compte des activités et des objets à la fois dans une perspective conceptuelle et dans une perspective praxéologique.

1.3. La notion de représentation conceptuelle

Selon la définition donnée ci-dessus, la fonction des représentations conceptuelles est de recenser et d'organiser les différentes propriétés reconnues à un référent. Pourtant, comme le fait remarquer G. Kleiber en citant G. Lakoff, ces propriétés ne doivent pas être comprises comme des traits objectifs et inhérents à l'objet, mais au contraire comme des caractéristiques que les sujets reconnaissent à l'objet dans leur interrelation avec ce dernier :

"La notion pertinente de *propriété* n'est pas quelque chose d'objectif dans le monde indépendant de tout être ; il s'agit plutôt de ce que nous appellerons une *propriété interactionnelle*" (Lakoff 1987:51), c'est-à-dire une propriété qui n'est pas un attribut intrinsèque d'un objet, mais résulte de la façon dont les êtres humains, par leur corps et leur appareil cognitif, sont confrontés aux objets : la façon dont ils les perçoivent, les imaginent, la manière dont ils organisent l'information qui porte sur ces objets, et surtout la façon dont leur corps entre en contact avec eux. (Kleiber 1990:93)

Donner une description de ces représentations conceptuelles pose un certain nombre de problèmes auxquels nous essaierons de répondre par la suite, mais d'emblée une question fondamentale doit être posée. Quelle différence y a-t-il entre ce que nous appelons des représentations conceptuelles et les représentations sémantiques, qui s'appliquent aux

unités lexicales de la langue et qui relèvent elles, dans l'approche modulaire, du niveau linguistique et non pas du niveau situationnel ? En d'autres termes, peut-on différencier de manière claire le sens des mots et les représentations mentales des objets dénotés par ces mêmes mots ? A l'évidence, il s'agit ici d'un problème complexe qui ne pourra pas être pleinement abordé dans le cadre de cet article. Il nous paraît cependant important de clarifier certains points de cette problématique et de formuler quelques hypothèses qui pourront être développées ultérieurement.

La distinction entre les représentations conceptuelles et les représentations sémantiques est étroitement liée à un débat interne à la sémantique, et qui a pour thème la frontière floue qui semble séparer les traits sémantiques des connaissances encyclopédiques. Alors que les théories classiques tendent à exclure nettement les traits extra-linguistiques des représentations sémantiques,

Le modèle sémantique des Conditions Nécessaires et Suffisantes postule donc une séparation rigide entre les traits *essentiels*, qui sont à la base de phrases analytiques, et des traits *accidentels* ou *contingents*, qui ne font pas partie de la définition sémantique de l'item lexical et qui ne peuvent figurer que dans des phrases *synthétiques*, comme, par exemple, *Un chien est fidèle*. Il s'ensuit l'opposition bien connue entre les composants "sémantiques" ou "linguistiques", les seuls qui doivent figurer dans la définition sémantique d'un terme, et les composants "extra-linguistiques" ou *encyclopédiques*, qui n'ont pas leur place dans le sens d'un mot. Une telle vue se retrouve, peu ou prou, dans les conceptions classiques du sens d'un mot connues sous des étiquettes telles que *sens dénotatif* ou *sens référentiel*, *sens vériconditionnel* ou encore *référence virtuelle*. (Kleiber 1990:24-25)

d'autres orientations, et notamment certaines approches relevant de la sémantique du prototype (Geeraerts 1986), intègrent dans la description du sens linguistique des traits éliminés par les sémantiques classiques. G. Kleiber résume ainsi les thèses de D. Geeraerts :

La théorie du prototype encouragerait la caractérisation la plus pleine des instances prototypiques. Une telle conception découle de l'abandon de l'analyse analytique des catégories au profit de l'appariement global, cognitivement moins coûteux qu'une vérification trait par trait. Elle a pour but aussi de faire des catégories des entités cognitivement denses. Une thèse complémentaire l'accompagne : il n'y a plus lieu de distinguer entre connaissances conceptuelles, "linguistiques", et connaissances "encyclopédiques". (G. Kleiber 1990:69)

Intuitivement, et en l'absence d'un travail approfondi sur la question, nous aurions tendance à défendre une conception relativement étroite des représentations sémantiques, et nous pensons avec A. Wierzbicka (1985:40) qu' "une bonne définition du dictionnaire doit contenir uniquement tous les composants du concept associé au mot et non toute la connaissance disponible sur le référent". En d'autres termes, nous considérons que le nodule sémantique doit décrire le sens dénotatif ou vériconditionnel, mais qu'il ne doit pas intégrer les traits extra-linguistiques ou encyclopédiques, qui relèvent, eux, du module référentiel. Une telle orientation ne résout bien évidemment pas la complexité de cette question et ne prend par exemple pas en considération les composantes culturelles du sens linguistique ; elle suffit cependant provisoirement pour montrer que les représentations sémantiques ne recouvrent pas les représentations conceptuelles puisque ces dernières tiennent compte de propriétés qui échappent au sens strictement linguistique du mot. Il nous paraît dès lors pleinement justifié de maintenir une distinction forte entre ces deux représentations et d'en rendre compte dans deux modules bien distincts.

1.4. Objectifs

Le cadre de cet article ne nous permettant pas de traiter de l'ensemble des représentations mentales en jeu dans une problématique référentielle, nous porterons notre attention sur les représentations conceptuelles, telles que nous les avons définies en 1.3. Nous n'aborderons donc pas la description des structures praxéologiques, qui posent elles d'autres types de problèmes et qui devront faire l'objet de recherches spécifiques. Notre objectif principal consistera non seulement à évaluer les propositions faites dans le cadre d'une description des représentations conceptuelles (Roulet 1995c), mais encore à formuler un certain nombre d'hypothèses quant aux schématisations qui peuvent être développées autour de cette problématique.

Comme nous l'avons déjà laissé entendre, l'étude de la dimension référentielle du discours est étroitement liée à des problématiques qui relèvent largement des sciences cognitives. Il est cependant important de préciser que dans notre démarche, l'analyse du fonctionnement des représentations mentales n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de rendre compte de certains aspects des structures du discours. Nos

hypothèses sur le contenu des représentations conceptuelles qui sous-tendent les interactions verbales ont été développées dans une perspective discursive ; elles n'ont en aucun cas l'ambition de résoudre des questions qui relèvent strictement des sciences cognitives.

Il s'agira par ailleurs de reconnaître pleinement le caractère co-construit des interactions verbales et de situer la problématique des représentations conceptuelles dans une telle perspective. Comme le précise M.-J. Borel, il est essentiel de percevoir les schématisations impliquées dans la communication comme des co-constructions :

Parler d'un thème quelconque revient à construire par le moyen du discours une sorte de "micro-univers", qui a une fonction de "modèle" d'une situation mais sans refléter les exigences de la construction scientifique, et qui intègre, de manière essentielle, une dimension dialogique. (1983:7)

D'une manière générale, il nous semble que la réflexion sur la dimension référentielle du discours doit prendre place dans une approche globale de l'analyse des interactions verbales qui adopte comme principe fondamental le caractère co-construit des formes discursives. Seule une approche **interactionniste**⁶ peut décrire de manière satisfaisante le fonctionnement des représentations mentales dans le discours. Notre objectif est de montrer que les contraintes psycho-cognitives liées à la question de la dimension référentielle du discours peuvent et doivent être abordées dans une perspective interactionniste. En aucun cas elles ne peuvent demeurer étrangères au caractère interactif des actions accomplies dans la communication verbale.

Pour réaliser ces objectifs, nous développerons nos hypothèses à partir d'un corpus de transactions en librairie constitué de deux interactions

6. Le concept d' "interactionnisme" a été clairement décrit par C. Kerbrat-Orecchioni (1990:5-73) et dénote la mouvance qui caractérise un certain nombre de travaux dans le domaine de l'analyse du discours ainsi que dans l'ensemble des sciences sociales depuis les années 80. Le courant interactionniste peut être défini comme suit : "Ce qui est caractéristique de l'approche interactionniste, c'est de considérer que le sens d'un énoncé est le produit d'un "travail collaboratif", qu'il est construit en commun par les différentes parties en présence - l'interaction pouvant alors être définie comme le lieu d'une activité collective de production du sens, activité qui implique la mise en oeuvre de négociations explicites et implicites qui peuvent aboutir, ou échouer (c'est le malentendu)". (Kerbrat-Orecchioni 1990:28-29)

Il y a de larges extraits figurent en annexe. Il s'agit de deux interactions présentant des différences intéressantes et qui selon nous ne peuvent être traitées que dans la dimension référentielle. De plus, le choix de la situation en librairie n'est pas arbitraire. Il s'agit en effet de transactions relativement bien connues des linguistes puisqu'elles ont déjà fait l'objet de travaux approfondis dans le cadre du projet PIXI (Aston 1988). Les recherches qui ont été menées par des linguistes anglais et italiens autour des interactions en librairie permettent de recueillir des données importantes pour la problématique qui nous occupe. En effet, des questions centrales comme l'existence de scénarios dans les librairies, la mise en place de stratégies chez le client et le libraire, la reconnaissance de propriétés minimales à la notion de livre, etc., trouvent dans le projet PIXI un développement très pertinent.

Les transactions en librairie offrent cependant un autre avantage : elles sont largement routinisées et mettent ainsi clairement en évidence la dimension référentielle. En effet, E. Roulet (1995c) a bien montré comment la représentation conceptuelle de la notion de "livre" influençait la structure de l'interaction⁷. Ce type de corpus constitue donc un terrain d'analyse riche et pertinent qui permet une réflexion sur la question de la référence dans le discours. Développer des concepts théoriques à partir d'un tel corpus pourrait faire croire que la question de la dimension référentielle du discours ne doit être abordée que dans des contextes interactionnels bien particuliers, comme les interactions finalisées. Cependant, notre objectif est plus général et nos hypothèses quant au contenu du module référentiel doivent rendre compte de tous les types de discours, conformément aux principes qui régissent l'approche modulaire de l'analyse du discours dans son ensemble.⁸

7. "Le fait que la transaction porte sur un livre et se déroule dans une librairie renvoie à certains schémas cognitifs (organisation des connaissances sur les livres et sur la disposition du magasin)". (Roulet 1995c:130)

8. "Un modèle d'analyse systématique des structures du discours doit satisfaire au moins aux exigences suivantes : (1) rendre compte des structures de tout type de discours (tant dialogique que monologique, écrit qu'oral, littéraire que non littéraire)..." (Roulet 1991:53)

2. Vers une approche interactionniste des représentations conceptuelles

2.1. Evaluation des schémas existants

Dans les premières esquisses du module référentiel, les représentations conceptuelles ont été schématisées de manière tentative sous la forme d'arborescences (cf. Figure 1), ce qui présuppose un certain nombre de choix théoriques qu'il est important d'explicitier. En effet, une structure telle celle proposée par E. Roulet (1995c:136) reconnaît à la notion de "livre" un certain nombre de caractéristiques (auteur, oeuvre, langue, collection), et ce à un niveau général, c'est-à-dire indépendamment d'une interaction particulière. Son pouvoir explicatif est lié au fait qu'elle constitue une connaissance partagée par les interlocuteurs et qu'elle n'est déterminée ni par un livre particulier ni par une pratique particulière. Une telle représentation présuppose donc qu'il est possible d'explicitier sous la forme d'arborescences l'ensemble des caractéristiques reconnues à un objet, et ce indépendamment de la pratique dans laquelle cet objet est impliqué.

Nous pensons que cette schématisation pose un certain nombre de problèmes, surtout si on lui reconnaît le statut de généralité qu'elle est supposée présenter. En effet, si on tente d'appliquer une telle structure au corpus II, on constate premièrement que les propriétés s'organisent hiérarchiquement de manière très différente : la caractéristique qui semble prédominer dans cette transaction est celle de <collection> ("certains livres de la collection Harlequin", l.9), et non plus celle d' <auteur>. De plus, la transaction effectuée dans le corpus II n'actualise pas les mêmes caractéristiques que celles du corpus I : la notion d' <auteur> ne semble pas pertinente pour la commande d'un livre de la collection Harlequin, alors que celle de <numéro de collection> apparaît clairement ("c'est l'numéro quatorze" l. 65 ; "y a deux - le treize..." l.67). On obtient ainsi, sur la base du corpus II, une structure de la représentation conceptuelle de la notion de

ivre qui présente d'importantes différences avec celle proposée par J. Roulet :

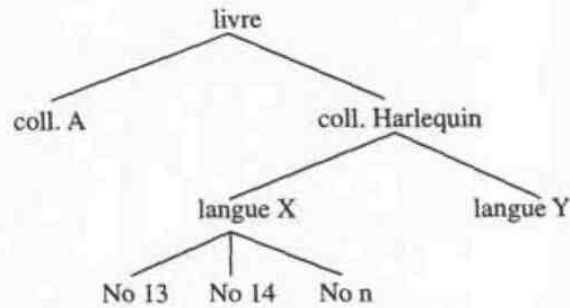


Figure 3

La reconnaissance de différences importantes d'un corpus à l'autre montre bien que la schématisation proposée jusqu'ici ne se situe pas à un niveau général, mais qu'elle tient compte de contraintes liées à des interactions particulières. Il semble en effet impossible de proposer une représentation englobant l'ensemble des propriétés de la notion de "livre". La prise en compte d'un corpus élargi fera toujours apparaître des caractéristiques supplémentaires (<prix>, <taille>, <couleur>, <numéro d'édition>, <qualité du papier>, <nom de l'imprimeur>, etc.) sans que l'on puisse accéder à un niveau de généralité satisfaisant. S'il existe une représentation de la notion de "livre" partagée par l'ensemble des membres d'une communauté, il semble inadéquat d'exprimer celle-ci sous la forme d'une arborescence. Une telle description en termes de propriétés nous paraît trop proche d'une représentation sémantique classique (dans les termes de la théorie des Conditions Nécessaires et Suffisantes) et n'est pas assez souple pour rendre compte de l'ensemble des situations dans lesquelles la notion de livre peut être impliquée.

Un autre défaut de cette représentation arborescente réside dans le constat qu'elle ne prend à aucun moment en considération le fait que dans les interactions verbales, les représentations conceptuelles peuvent relever de deux points de vue différents. En effet, dans les transactions en librairie, il paraît pertinent dans une perspective descriptive de considérer que le libraire ne partage pas nécessairement la même représentation mentale de la notion de "livre" que le client. Nous montrerons plus loin comment dans les

interactions verbales, des ajustements voire des négociations peuvent prendre place autour de la gestion des représentations conceptuelles.

Pour résumer, nous considérons que les schématisations arborescentes utilisées jusqu'à maintenant pour rendre compte des représentations conceptuelles sont cognitivement peu réalistes (elles traitent en termes de propriétés hiérarchisées des représentations de portée générale) et descriptivement peu productives (elles ne permettent pas de rendre compte des spécificités de la problématique référentielle dans des activités co-gérées comme les interactions verbales). Nous pensons par ailleurs que les représentations conceptuelles présentent une complexité plus grande que celle qui leur a été reconnue jusqu'à aujourd'hui, et que leur implication dans les interactions verbales nécessite une approche à plusieurs niveaux. En effet, il paraît pertinent d'approcher ces représentations mentales à la fois au niveau général et au niveau particulier d'une interaction déterminée. Nous proposons donc de distinguer différents niveaux auxquels la question des représentations conceptuelles peut être abordée :

- (A) le niveau des représentations générales et collectives,
- (B) le niveau des représentations particulières à un locuteur dans une interaction donnée,
- (C) le niveau des représentations co-construites dans l'interaction.

Une telle approche présente le double avantage de résoudre l'ambiguïté entre les descriptions générales et les descriptions particulières, et de développer, à travers la prise en compte d'une pluralité de points de vue, des moyens productifs pour décrire certains aspects des interactions verbales.

2.2. Trois niveaux de représentation

2.2.1. Niveau A : les représentations prototypiques

Même si dans une interaction particulière, les représentations conceptuelles attachées à l'objet du discours peuvent varier d'un interlocuteur à l'autre, il faut considérer qu'il existe entre les membres d'une communauté des représentations mentales relativement stables des référents. Sans une telle base commune, un client ne comprendrait sans doute pas la question du libraire "Dans quelle collection ?" (corpus I ; 1.9). Ce que nous remettons en question, c'est moins l'existence d'une représentation mentale partagée que la forme qui a été donnée jusqu'ici à cette représentation. En effet, nous

défendons l'idée qu'il n'est pas possible de décrire ces représentations en termes de propriétés et d'affirmer que la notion de "livre" est cognitivement représentée chez les membres d'une communauté comme un ensemble fini de caractéristiques. Il faut au contraire approcher ce type de représentation au moyen des propositions faites dans le cadre de **la théorie du prototype**. La théorie du prototype ne relève pas a priori de la linguistique ; elle a été développée dès les années 70 dans le champ de la psychologie. Elle coïncide avec une approche cognitive nouvelle qui défend une description expérientialiste des représentations mentales. Il ne s'agira pas ici de reformuler tels quels les principes fondamentaux de cette théorie, dont G. Kleiber (1990) a par ailleurs proposé une bonne présentation, mais de montrer en quoi il nous paraît légitime de recourir à cette approche pour la problématique qui nous occupe.

La théorie du prototype n'est pas étrangère à la problématique des représentations conceptuelles dans la mesure où elle se pose comme une théorie de la catégorisation. Elle est donc confrontée à des problèmes qui sont proches de nos préoccupations et vise notamment à comprendre comment les sujets s'y prennent pour reconnaître un objet comme membre de l'extension d'un concept. Or cette question ne peut être résolue en l'absence d'hypothèses précises quant à la manière dont les concepts sont représentés mentalement chez les sujets. Les recherches effectuées dans la perspective de la théorie du prototype ont tenté de montrer que le système classique des CNS (Conditions Nécessaires et Suffisantes) fondé sur la logique des classes s'avère en réalité inadéquat pour rendre compte de la manière dont les sujets reconnaissent un objet comme membre d'un concept. Selon E. Rosch, la catégorisation s'effectue au moyen d'une représentation prototypique qui réalise le concept. Ce qui nous intéresse dans la notion de prototype, ce n'est pas ses implications dans des champs linguistiques comme la sémantique, la syntaxe ou encore la morphologie, mais simplement le fait que sur la base d'expériences, il semble exister dans l'esprit des sujets des représentations mentales de nature prototypique qui sont relativement stables, et à partir desquelles des opérations cognitives diverses sont effectuées.

Dans les transactions en librairie qui constituent le corpus de cet article, les interlocuteurs partagent une représentation conceptuelle

relativement stable de la notion de "livre", et cette représentation peut s'exprimer sous la forme d'un prototype⁹. Entrer dans plus de détails sur le contenu des représentations prototypiques nous obligerait à quitter trop nettement le terrain de l'analyse du discours pour celui de la psychologie cognitive. Pourtant, ces questions n'étant pas sans conséquences dans le déroulement des interactions verbales, nous tenons à proposer quelques hypothèses relatives au contenu des représentations prototypiques.

Lorsque les sujets reconnaissent un objet comme prototypique d'une catégorie, il est probable que ce jugement se fonde sur l'existence de **propriétés typiques** que cet objet est supposé présenter. Ainsi, comme le fait remarquer G. Kleiber, la notion de prototype est indissociable de celle de propriété typique :

Le prototype se redéfinissant comme l'exemplaire (instance ou concept de cette instance) glisse vers la notion de prototype-entité construite d'attributs typiques. (1990:63)

S'il est encore pertinent de parler de meilleur représentant ou, à un degré moindre, de meilleur exemplaire, c'est que les propriétés sur lesquelles il est construit sont des propriétés dominantes, caractéristiques de la catégorie. (1990:63)

Si l'on considère que dans notre corpus, il existe chez les interlocuteurs une représentation prototypique de la notion de "livre", il faut se demander quelles sont les propriétés typiques qui définissent cette entité. C'est ici que les travaux de G. Aston (1988) se révèlent d'une grande utilité. En effet, si l'on en croit les résultats d'une étude approfondie effectuée par L. Anderson, G. Aston et G. Tucker portant sur les requêtes des clients, les propriétés typiques attachées à la notion de "livre" sont avant tout celles d'<auteur> et de <titre> :

The most frequent configurations include both <author> and <title>, and where both are provided the second is hardly ever overlapped by the assistant's response. It therefore appears that <author> <title> or <title> <author> is what we might term a minimally adequate reference in non-deictic requests, after

9. Il n'est pas simple de définir avec précision le terme de "prototype" dans la mesure où il existe au sein même de la théorie du prototype différentes orientations qui ne partagent pas toutes les mêmes bases théoriques. On peut toutefois, après G. Kleiber, définir le prototype comme "le meilleur exemplaire ou encore la meilleure instance, le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie". (1990:47-48)

which the request may be taken to be pragmatically complete, with any further elements constituting an extension. If one of these "obligatory" elements is not provided, it generally leads to a request for clarification on the part of the assistant. (1988:139)

Considérant que dans le contexte d'une librairie, la caractéristique <collection> est elle aussi souvent reconnue, nous pouvons proposer une représentation prototypique de la notion de "livre" exprimée en termes de propriétés typiquement attachées à ce concept :

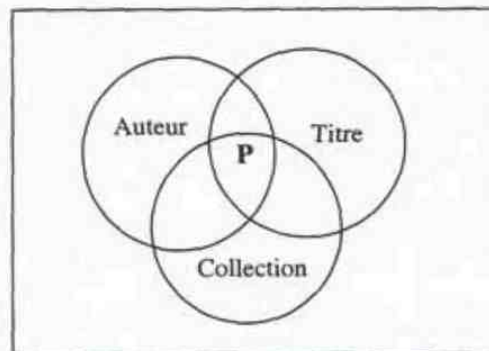


Figure 4 : Propriétés typiques de la notion de "livre"

Même si intuitivement, il semble pertinent de considérer certaines caractéristiques comme "plus typiques" que d'autres, il serait imprudent de concevoir ces propriétés comme un ensemble fermé. Défendre une telle position équivaudrait à retomber dans des représentations en termes de CNS¹⁰, ce que nous voulons précisément éviter. Le schéma ci-dessus représente donc trois propriétés typiques associées à la notion de "livre" dans une librairie, ce qui ne veut pas dire que le prototype se définit exclusivement à partir de ces seules caractéristiques. Il existe par exemple au sujet de la notion de "livre" des caractéristiques typiques comme <document imprimé> ou <fait à base de papier>, qui permettent de différencier un livre d'autres objets comme un disque par exemple.

10. En effet, les propriétés typiques, à la différence des caractéristiques des concepts dans l'approche des CNS, ne sont ni nécessaires, ni suffisantes.

Une telle représentation, même si elle peut paraître simplificatrice ou trop largement basée sur l'intuition, permet cependant d'expliquer une différence qui apparaît entre les deux corpus choisis. L'objet de la transaction du corpus I ("Contes et Nouvelles d'Oscar Wilde" 1.3) se positionne assez haut sur l'échelle de prototypie, dans la mesure où il est défini au moyen des trois propriétés que nous avons reconnues comme typiques du concept de "livre". Par rapport à notre schéma ci-dessus, il prendrait place au centre, à l'intersection des trois propriétés typiques, c'est-à-dire à l'emplacement des instances prototypiques (P). En revanche, l'objet de la transaction du corpus II ("certains livres de la collection Harlequin", 1.9) étant essentiellement défini par le trait <collection> (cf. 2.1.), il possède moins de propriétés typiques et constitue selon la définition, un "moins bon" exemplaire du concept de "livre". Ce constat contribue à expliquer certains malentendus et dysfonctionnements interactionnels qui interviennent dans le corpus II, et que nous aborderons ultérieurement. Pour l'heure, nous pouvons émettre l'hypothèse que plus les objets du discours se trouvent éloignés du prototype qui définit leur catégorie, plus il y a de chances que la négociation bute sur des problèmes liés aux représentations conceptuelles des objets du discours.

Décrire les représentations prototypiques en termes de propriétés typiques constitue déjà pour notre approche un potentiel descriptif intéressant, mais il semble réducteur de limiter les propriétés typiques à des caractéristiques comme celles qui ont été reconnues ici à la notion de livre (<auteur>, <titre>, <collection>, etc.). En effet, les représentations conceptuelles partagées par les membres d'une communauté comportent selon nous d'autres aspects qu'il nous faut évoquer brièvement.

La théorie du prototype prévoit qu'une partie des propriétés réalisées par les entités prototypiques doit s'exprimer sous la forme d'activités dans lesquelles les prototypes peuvent être impliqués. "Ce qu'on peut faire prototypiquement avec X" constitue selon cette proposition une dimension qui est présente dans les représentations conceptuelles que les sujets partagent. En ce qui concerne notre corpus, il faut donc considérer que la représentation prototypique de la notion de "livre", telle qu'elle est partagée par les interlocuteurs, comporte un faisceau d'activités prototypiquement réalisables autour de l'objet du discours : "acheter un livre", "vendre un

ivre", "collectionner un livre", "lire un livre", "mettre en scène le contenu d'un livre", etc.

Outre les traits typiques définis en termes de propriétés et en termes de faisceau d'activités, nous faisons l'hypothèse que les représentations prototypiques comportent un certain nombre d'informations relatives aux potentialités analogiques des objets, et que les concepts avec lesquels un objet peut prototypiquement être mis en relation métaphorique ou métonymique sont présents dans les représentations conceptuelles générales. Une évocation rapide de quelques analogies largement répandues comme LA VIE EST UN JEU DE HASARD ou LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT peut suffire à nous montrer que certaines associations conceptuelles sont largement perçues comme préférentielles par rapport à d'autres. On ne peut en effet pas mettre n'importe quel objet en relation avec n'importe quel autre avec la même facilité. Ceci peut s'expliquer par le fait que les représentations conceptuelles partagées par les membres d'une communauté comportent des données concernant le potentiel analogique des concepts. Par ailleurs, G. Lakoff et M. Johnson (1985) ont montré que les extensions métaphoriques et métonymiques jouent un rôle fondamental dans la structuration des représentations conceptuelles.

Pour résumer, nous considérons qu'à un premier niveau, il est pertinent d'approcher les représentations conceptuelles indépendamment des interactions particulières. Pour décrire de telles représentations partagées par les membres d'une communauté, nous proposons de recourir à la notion de prototype, mais dans une acception relativement souple. Il ne s'agit pas, à la différence de certaines approches sémantiques relevant de la théorie du prototype, de dégager pour chaque notion un nombre fini de propriétés typiques, mais plutôt de considérer qu'il s'agit d'une entité complexe et floue qui mobilise au sujet d'un concept particulier un faisceau d'aspects, une potentialité de propriétés que nous avons tenté de décrire plus précisément en termes de traits typiques, de faisceau d'activités ou encore de potentiel analogique. Pour le corpus que nous tentons d'analyser, nous pensons donc qu'à un premier niveau, le client et le libraire partagent nécessairement une représentation relativement similaire de la notion de livre, représentation qui prend la forme d'un prototype. Nous nous refusons cependant à exprimer cette représentation sous la forme d'une arborescence

pour les raisons données en 2.1. En effet, la représentation conceptuelle prototypique de la notion de "livre" correspond à une image complexe qui mobilise de manière latente différentes propriétés (traits, activités, analogies) pouvant prototypiquement être attribuées à la notion de "livre". Précisons pour terminer que cette représentation existe indépendamment des interactions verbales menées dans ces transactions, mais que les interactions, tout comme les autres sources de l'expérience des individus, contribuent à enrichir ou à modifier la représentation prototypique.

2.2.2. Niveau B : les représentations individuelles

Si les représentations conceptuelles peuvent être approchées en termes de représentations cognitives communes, elles doivent également être traitées au niveau des interactions verbales particulières. C'est précisément à ce niveau qu'elles démontrent toute leur utilité dans l'analyse du discours. En effet, il existe une différence importante entre les représentations mentales communes (les prototypes) et leur manifestation dans le discours, ce qui justifie la prise en compte d'un deuxième niveau d'analyse. Par ailleurs, dans une perspective interactionniste, la problématique des représentations conceptuelles actualisées dans les interactions verbales doit être approchée différemment, selon qu'on considère les points de vue des interactants (Niveau B) ou les entités conceptuelles co-construites dans les interactions (Niveau C).

Dans une interaction verbale particulière, il paraît évident que l'ensemble des données contenues dans les représentations prototypiques ne sont pas activées. Au contraire, les interlocuteurs n'actualisent au sujet de l'objet du discours qu'une partie des traits latents contenus dans le prototype, et ce en fonction de la situation d'interaction et des buts actionnels visés. Une distinction importante s'impose dès lors, si l'on tient à employer sans ambiguïté les termes de "caractéristique", de "trait" ou de "propriété". Il faut en effet éviter de confondre les **caractéristiques virtuelles**, qui sont contenues dans une représentation prototypique, et les **caractéristiques pertinentes**, telles qu'elles sont activées par un locuteur dans une interaction verbale particulière.

Cette distinction s'inspire largement de la sémiologie de L. J. Prieto, pour qui la question cognitive n'est pas sans intérêt dans la réflexion

inguistique¹¹. Pour rendre compte du fonctionnement de l'identification des objets, L. J. Prieto propose de distinguer les caractéristiques virtuelles, qui peuvent être infinies, et les caractéristiques pertinentes, qui sont celles à partir desquelles se fonde l'identité de l'objet :

L'identification d'un objet par un sujet consiste dans la reconnaissance par ce sujet d'une identité dont l'objet est doué et donc de certaines caractéristiques qu'il présente, celles qui "définissent" cette identité. L'identité et les caractéristiques que le sujet reconnaît à l'objet ne sont bien entendu pas les seules que l'objet présente, mais l'identité et les caractéristiques de l'objet qui sont pertinentes pour le sujet. (1988:34)

Quant à la notion de pertinence, elle ne peut pour L. J. Prieto se définir que par rapport à une pratique :

Un concept est toujours d'une certaine manière lié à une pratique par le fait que sa pertinence est basée sur un rapport de cause à effet. (1989:95)¹²

Pour notre propos, affirmer d'une propriété d'un objet du discours qu'elle est pertinente implique nécessairement la prise en compte d'une pratique, d'une utilisation de l'objet dans laquelle la propriété en question peut jouer un rôle. Si les représentations prototypiques comportent des caractéristiques latentes ou virtuelles, considérées hors de toute activité verbale ou non verbale particulière, les représentations individuelles de Niveau B sont constituées pour leur part de caractéristiques pertinentes, c'est-à-dire de propriétés activées dans un contexte interactionnel particulier. C'est seulement à ce niveau, nous semble-t-il, qu'on peut reconnaître un nombre fini de propriétés attachées à un objet du discours et qu'on peut

11. "On ne sera, nous semble-t-il, à même d'atteindre la solution du problème saussurien qu'une fois qu'on aura établi comment est constituée une connaissance et ce qu'est exactement un acte cognitif". (1975:80)

12. Pour plus de détails sur la notion de pertinence dans la sémiologie de L. J. Prieto, voir la définition de 1989, traduite en français par l'auteur : "Quant à la pertinence d'un concept, elle résulte du fait que l'ensemble des objets qui le "réalisent", c'est-à-dire son extension, coïncide avec l'ensemble des objets susceptibles d'être soit la cause qui produit un certain effet par transformation d'une certaine matière première, soit la matière première qu'une certaine cause transforme dans un certain effet, soit enfin l'effet qui est produit par une certaine cause à travers la transformation d'une certaine matière première. La pertinence d'un concept résulte en d'autres termes de la coïncidence de son extension avec la classe des objets qui peuvent être respectivement la cause, la matière première ou l'effet d'une transformation déterminée". (1989:91)

proposer des représentations conceptuelles sous la forme d'arborescences. Si ce genre de structure arborescente apparaissait comme inadéquat pour décrire les représentations mentales générales, il semble en revanche tout à fait adapté pour représenter les concepts tels qu'ils sont actualisés par les sujets dans des pratiques déterminées.

C'est par ailleurs à ce niveau de l'analyse des représentations conceptuelles qu'il est intéressant de rendre compte des différences qui peuvent intervenir entre les points de vue des deux interlocuteurs. En effet, les pratiques accomplies par les deux interlocuteurs étant différentes, et les connaissances de chacun des interlocuteurs relativement à l'objet du discours ne se recouvrant pas systématiquement, les interlocuteurs n'identifient pas l'objet sous les mêmes caractéristiques pertinentes, et les représentations conceptuelles peuvent varier considérablement d'un point de vue à l'autre.

Dans les transactions en librairie par exemple, on peut constater que les buts actionnels et les pratiques accomplies diffèrent considérablement entre le client et le libraire. Alors que le client vise à se procurer un livre déterminé, le libraire doit identifier un livre particulier parmi le grand nombre d'exemplaires disponibles non seulement dans son magasin, mais chez les différents éditeurs. Or cette identification ne peut pas se faire sans l'explicitation d'un certain nombre de caractéristiques pertinentes qui ne coïncident pas nécessairement, et même rarement, avec les caractéristiques que le client considère comme pertinentes. Il en ressort qu'à ce niveau, deux schématisations sont à décrire, correspondant respectivement au point de vue de chacun des interlocuteurs. Nous proposons ci-dessous les représentations conceptuelles individuelles de la notion de "livre" telles que nous avons pu les reconstituer à partir du corpus I. Nous apporterons par la suite un certain nombre de précisions nécessaires pour expliquer et justifier une telle schématisation.

a) Point de vue du client

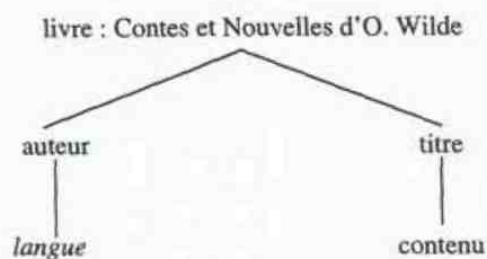


Figure 5 : Représentation conceptuelle de Niveau B

b) Point de vue du libraire

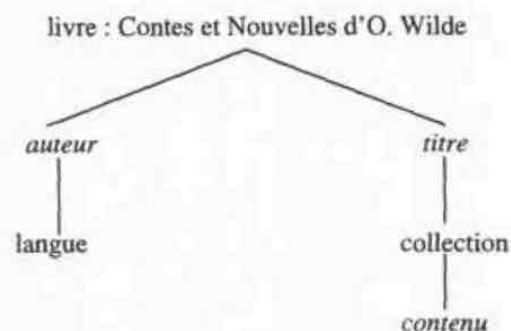


Figure 6 : Représentation conceptuelle de Niveau B

Les schématisations proposées en Figures (5) et (6) se distinguent nettement des représentations prototypiques dans la mesure où elles sont déterminées contextuellement et où elles décrivent le concept tel qu'il a été activé dans une interaction verbale particulière par un locuteur particulier. A ce niveau, seules les caractéristiques pertinentes sont donc prises en compte. La distinction que nous avons proposée entre les caractéristiques virtuelles et les caractéristiques pertinentes s'avère cependant trop pauvre pour rendre compte de la diversité des manières dont un locuteur peut activer des caractéristiques. En effet, notre corpus montre que des caractéristiques peuvent être reconnues comme pertinentes par un locuteur, même si elles ne sont pas explicitées par lui. Ainsi en est-il de la caractéristique <langue>.

qui bien que ne figurant pas dans la requête du client dans le corpus I ("Est-ce que vous avez Contes et Nouvelles d'Oscar Wilde ?" 1.3) n'en constitue pas moins une caractéristique pertinente puisque le client cherche à se procurer une édition française. Une distinction supplémentaire doit donc être faite entre les caractéristiques pertinentes **explicites** et les caractéristiques pertinentes **implicites**, lesquelles ont été représentées au moyen de caractères italiques dans les schémas ci-dessus.

Nous pouvons ainsi proposer une typologie des différentes caractéristiques qui peuvent être impliquées dans les représentations conceptuelles :

1. Les caractéristiques pertinentes explicites. Elles correspondent à des propriétés déjà virtuelles dans les représentations prototypiques, mais qui sont explicitement activées par le locuteur dont on adopte le point de vue dans la description. Dans le corpus I par exemple, le client fait explicitement référence aux propriétés <titre> et <auteur> (cf. 1.3). Ces dernières constituent donc selon notre terminologie des caractéristiques pertinentes explicites.
2. Les caractéristiques pertinentes implicites. Elles sont activées dans les représentations conceptuelles de l'objet du discours quand le locuteur dont on adopte le point de vue dans la description reprend à son compte des caractéristiques explicitement formulées par l'interlocuteur. En effet, comme nous l'avons déjà relevé, la caractéristique <langue> doit figurer chez le client du corpus I dans la représentation conceptuelle de l'objet du discours "livre", même si cette dernière a été explicitée par le libraire ("en français ?" 1.5). Il en va de même pour les caractéristiques <auteur>, <titre> et <contenu>, qui sont explicitées par le client, mais implicitement prises en compte par le libraire.
3. Les caractéristiques virtuelles. Il s'agit là de caractéristiques présentes dans la représentation prototypique, mais qui ne sont pas perçues comme pertinentes dans la pratique en cours par le locuteur dont on adopte le point de vue. Elles n'apparaissent donc pas dans les représentations de Niveau B. Dans le corpus I, par exemple, le libraire actualise explicitement la caractéristique <collection> ("Dans quelle collection ?" 1.9), et ce parce que la pratique qu'il vise à accomplir nécessite la prise en

compte d'une telle propriété de l'objet du discours. En revanche, du point de vue du client, cette caractéristique n'est pas perçue comme pertinente ("J'sais pas heu, c'que vous avez" l. 10-11) et reste donc à l'état virtuel. C'est pourquoi elle n'apparaît pas dans la représentation conceptuelle de l'objet "livre" dans le point de vue du client, alors qu'elle occupe un statut explicite chez le libraire.

4. Les caractéristiques "absentes". Il peut paraître a priori étrange de faire figurer des caractéristiques "absentes" dans une typologie. Elles doivent néanmoins être prises en compte pour expliquer certains phénomènes interactionnels. Les caractéristiques "absentes" correspondent à des propriétés explicitement activées par un locuteur, mais qui n'existent pas dans la représentation générale sous-jacente ou prototypique de l'interlocuteur. Ces caractéristiques n'existant même pas virtuellement chez l'interlocuteur, ce dernier n'est pas en mesure de leur donner un sens et se retrouve donc devant un énoncé incompréhensible pour lui. De telles situations font défaut dans notre corpus, mais si on imaginait une transaction dans un magasin d'informatique entre un vendeur expérimenté et un client néophyte, on pourrait prévoir l'embarras du client à la question "Vous voulez un 300 ou un 500 méga ?". En effet, la caractéristique <puissance du disque dur> étant absente de la représentation prototypique et ne constituant pas une propriété virtuelle chez le client néophyte, la négociation principale devra sans doute s'interrompre momentanément pour permettre au client de compléter sa connaissance de l'objet du discours.

Une telle typologie permet de rendre compte du fait qu'un locuteur peut réagir de différentes façons à l'activation d'une caractéristique par son interlocuteur :

- il peut l'activer à son tour et en faire une caractéristique pertinente implicite (ex : <langue> pour le client du corpus I).
- il peut l'ignorer et la considérer comme une caractéristique virtuelle (ex : <collection> pour le client du corpus I).
- il peut ne pas être en mesure de lui donner un sens en raison de son absence de la représentation prototypique.

Les schémas proposés ci-dessus pour rendre compte des représentations conceptuelles au niveau des interactions particulières présentent cependant une autre spécificité : ils permettent une hiérarchisation des caractéristiques. En effet, E. Roulet (1995c) a bien montré qu'il existait un lien entre les propriétés reconnues aux objets du discours. Ainsi, dans le corpus I, on voit que la caractéristique <langue> trouve sa pertinence dans le fait que l'auteur dont il est question est "Oscar Wilde". Il semble donc possible de hiérarchiser les caractéristiques entre elles et d'entrevoir un *"lien entre ce schéma et le déroulement de la négociation"* (Roulet 1995c:136).

Pour résumer, nous considérons que dans une situation d'interaction particulière, caractérisée par des buts actionnels particuliers, un locuteur mobilise une représentation prototypique de l'objet du discours et la réalise dans une représentation conceptuelle qui retient un certain nombre de propriétés pertinentes pour la pratique en cours. Cette représentation conceptuelle peut à ce niveau être schématisée sous la forme d'une arborescence, laquelle ne coïncide pas nécessairement avec la représentation actualisée par l'interlocuteur. Dans les transactions en librairie, nous faisons donc l'hypothèse que les deux interlocuteurs utilisent une représentation prototypique relativement similaire de la notion de "livre" (Niveau A), mais que dans l'interaction en cours, ils considèrent comme pertinentes un certain nombre de caractéristiques, et actualisent ainsi tous deux une représentation conceptuelle différente de l'objet du discours (Niveau B). Ce niveau d'analyse permet donc de rendre compte des différences qui peuvent intervenir entre les représentations conceptuelles des interlocuteurs, et de mieux comprendre les implications que de telles différences peuvent avoir dans le déroulement du discours.

Nous avons proposé de nommer ces représentations, "représentations individuelles". Peut-être faut-il comprendre le terme "individuel" dans un sens relativement souple puisque nous avons pu constater que les représentations individuelles sont partiellement déterminées par les interventions de l'interlocuteur (cf. la notion de caractéristique pertinente implicite). Pourtant, ce niveau de représentation reste propre à un point de vue dans la mesure où, comme nous l'avons vu, le locuteur peut ne pas prendre en considération des caractéristiques explicitées par l'interlocuteur.

2.3. Niveau C : les représentations co-construites dans l'interaction

Au-delà des représentations générales collectives et des représentations individuelles, il est pertinent d'approcher la problématique des représentations conceptuelles à un troisième niveau, celui de la co-construction de l'identité de l'objet du discours. En effet, dans les interactions verbales, les représentations individuelles des deux interlocuteurs (Niveau B) se combinent et se complètent pour former l'identité de l'objet du discours, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui dans une interaction verbale sont considérées comme pertinentes par les interlocuteurs. Le schéma ci-dessous montre comment, dans le corpus I, les caractéristiques pertinentes se distribuent pour former l'identité de l'objet du discours :

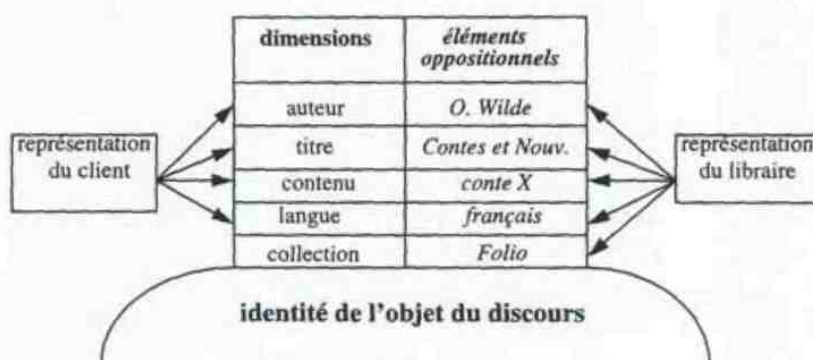


Figure 7 : Représentation co-construite dans l'interaction

La distinction illustrée ci-dessus entre les dimensions et les éléments oppositionnels s'inspire de la théorie des caractéristiques développée par L. J. Prieto. Selon lui, une caractéristique se compose de deux éléments : un élément contrastif, ou dimension et un élément oppositionnel. "*L'élément contrastif - ou la dimension qui le constitue - est un point de vue duquel on considère l'objet auquel on reconnaît la caractéristique en question*" (Prieto 1988:30). Quant à l'élément oppositionnel, il correspond à "*ce que l'objet manifeste lorsqu'on le considère sous ce point de vue*" (Prieto 1988:30).

Pour qu'une transaction comme l'achat d'un livre puisse aboutir, il faut donc que les interlocuteurs définissent de manière conjointe les caractéristiques sous lesquelles ils ont besoin d'identifier l'objet du discours. Cette dimension importante des activités co-gérées peut rester implicite, mais le plus souvent, elle se manifeste explicitement à travers des négociations. Nous aborderons maintenant deux phénomènes interactionnels tout à fait courants (les demandes de précisions et les malentendus), et nous essayerons de montrer en quoi ils sont étroitement liés à la problématique de la co-gestion des représentations conceptuelles dans le discours.

Il est fréquent, dans des interactions verbales finalisées, qu'un des interlocuteurs demande des précisions quant à l'objet du discours. Dans le cadre de l'école de Genève, ce phénomène a jusqu'ici été traité essentiellement au niveau hiérarchique (ouverture d'un échange subordonné) ou dans la problématique particulière de la praxéologie de la négociation (reconnaissance d'une incomplétude interactive). Il paraît cependant pertinent de rendre compte des demandes de précisions dans une perspective conceptuelle. En effet, dans le corpus I, les questions du libraire ("En français ?" 1.5 ; "Dans quelle collection ?" 1.9) montrent que les caractéristiques actualisées par le client ne suffisent pas pour identifier l'objet du discours dans la pratique du libraire. Ces brèves négociations, hiérarchiquement représentées par des échanges subordonnés¹³, illustrent explicitement le travail de co-construction nécessité par la gestion des représentations conceptuelles dans le discours.

Ce travail de co-construction des représentations conceptuelles est également perceptible dans certains malentendus qui prennent place dans les conversations. En effet, il peut arriver que des malentendus intervenant au cours d'une interaction verbale trouvent leur origine au plan conceptuel. Dans ce cas, un des interlocuteurs identifie mal l'objet du discours, soit qu'il actualise une ou plusieurs dimension(s) inadéquate(s), soit qu'il assigne à une ou plusieurs dimension(s) un élément oppositionnel erroné. C'est ce qui arrive par exemple dans le corpus II, où la cliente (une vieille dame non francophone) ne dispose manifestement pas d'une représentation conceptuelle très claire de l'objet du discours. Elle croit par exemple que les

13. Pour plus de détails sur la structure hiérarchique du corpus I, voir Roulet 1995c:135.

vres de la collection Harlequin sont des journaux ("parce qu'il paraît que c'est des des journaux ..." l.31) et assigne ainsi l'élément oppositionnel "journal" à la dimension <genre de publication>. Ce faisant, elle oblige le libraire à une rectification de l'identité de l'objet du discours ("Non non c'est pas des journaux c'est des c'est une petite série de bouquins d'poche ..." l.32-3). Ici aussi, la gestion des représentations conceptuelles est explicitement perceptible à travers des négociations secondaires.

Ces quelques constatations que nous avons pu faire autour des demandes de précisions et des malentendus montrent que la gestion de l'identité de l'objet du discours peut être plus ou moins problématique en fonction des "compétences conceptuelles" des interlocuteurs, c'est-à-dire en fonction de la justesse et de la finesse avec laquelle chacun des interlocuteurs se représente mentalement l'objet du discours. Ainsi, dans une interaction verbale particulière, le "rendement conceptuel" peut être très élevé si les interlocuteurs identifient tous deux l'objet du discours sous les mêmes dimensions et s'ils reconnaissent tous deux le même élément oppositionnel à une dimension. Dans ce cas, le travail de co-gestion de l'identité de l'objet du discours sera minime et restera implicite. Le "rendement conceptuel" peut en revanche être perçu comme moins bon dans les situations où deux représentations très différentes de l'objet du discours sont actualisées. Dans ce cas, il est fort probable que des négociations secondaires rendent explicite le travail de régulation nécessaire dans de telles interactions. Les transactions effectuées dans notre corpus ne présentent pas un "rendement conceptuel" très élevé. Dans le corpus I, comme nous venons de le voir, le client ne se projette pas dans la pratique du libraire et n'actualise pas toutes les caractéristiques dont le libraire a besoin, ce qui mène à des demandes de précisions. Par ailleurs, la demande initiale du client ("Est-ce que vous avez Contes et Nouvelles d'Oscar Wilde ?" l.3) réalise de manière imprécise son projet actionnel qui consiste en réalité à se procurer un conte en particulier pour le mettre en scène ("ah, parce que c'est juste pour un conte" l.42). Quant au corpus II, il présente une situation où un des interlocuteurs actualise une représentation erronée de l'objet du discours.

Pour résumer, nous pensons qu'à un troisième niveau d'analyse, il est pertinent de considérer les représentations conceptuelles comme des entités

co-construites par les interactants. En effet, dans une situation d'interaction, les locuteurs doivent non seulement mobiliser une représentation prototypique de l'objet du discours et l'actualiser individuellement en fonction de leurs projets, mais ils doivent également négocier l'identité de l'objet du discours avec leur interlocuteur. Nous avons tenté de montrer à travers la description de notre corpus que cette activité de négociation pouvait être plus ou moins explicite en fonction du "rendement conceptuel" perceptible dans l'interaction.

3. Conclusion

Dans cet article, nous avons esquissé une description de la dimension cognitive du discours et nous avons tenté de montrer comment les locuteurs se représentent mentalement les objets auxquels ils se réfèrent dans les interactions verbales. Partant de l'idée qu'une telle problématique pouvait être approchée sous la forme de représentations (les représentations conceptuelles), nous avons tenu à situer clairement ce type de représentation au niveau du module référentiel, à la différence des représentations sémantiques qui relèvent elles du plan linguistique.

Observant que les implications des représentations conceptuelles dans le fonctionnement du discours étaient multiples et complexes, nous avons proposé une approche à trois niveaux. Ainsi, nous avons considéré que dans un premier temps (Niveau A), il était pertinent d'aborder les représentations conceptuelles comme des connaissances partagées par les interlocuteurs, indépendamment d'une situation d'interaction particulière. Nous avons proposé de rendre compte de ces représentations en termes de prototypes et nous avons formulé quelques hypothèses quant au contenu de telles représentations prototypiques. Par ailleurs, nous avons considéré qu'il fallait également approcher la question des représentations conceptuelles dans les interactions particulières. C'est ainsi que nous avons montré comment les interlocuteurs mobilisaient une représentation prototypique générale pour l'actualiser dans une représentation individuelle (Niveau B), et comment les différences de point de vue ainsi perceptibles menaient à un travail de co-construction de l'identité de l'objet du discours, souvent marqué explicitement par des négociations (Niveau C).

Une telle approche de la problématique des représentations conceptuelles présente des avantages non négligeables, sur le plan descriptif tout comme sur le plan théorique. D'un point de vue descriptif tout d'abord, la distinction des trois niveaux permet de rattacher à la dimension référentielle des phénomènes interactionnels qui interviennent dans la co-construction des interactions verbales. Nous avons vu notamment comment la question des demandes de précisions et celle des malentendus pouvaient être abordées de manière pertinente au niveau des représentations conceptuelles.

D'un point de vue théorique également, la distinction entre plusieurs niveaux d'analyse nous paraît intéressante. Elle permet premièrement de résoudre une ambiguïté omniprésente dans les schématisations antérieures, qui structuraient sous la forme d'arborescences des représentations de portée générale. Or nous avons montré que les structures arborescentes étaient trop rigides pour rendre compte de manière adéquate des représentations partagées par les interlocuteurs, indépendamment des interactions particulières. La notion de prototype, bien que très complexe, offre une représentation générale des objets du discours qui est plus en conformité avec les observations faites dans le champ de la psychologie cognitive. Celles-ci montrent en effet que les individus ne se représentent pas abstraitement les objets sous la forme d'un ensemble fini de propriétés. Par ailleurs, une approche à plusieurs niveaux permet de resituer la problématique référentielle dans le cadre général de l'interactionnisme, et rend compte de manière précise du caractère co-construit des représentations en jeu dans les interactions verbales. La définition du module référentiel formulée par E. Roulet (1995c:129) reconnaissait le caractère "construit" du monde d'objets et d'événements dont le discours parle ; nous proposons pour notre part d'aller plus loin, et de considérer ces représentations non seulement comme "construites" dans l'interaction, mais comme "co-construites" par les interlocuteurs.

Références bibliographiques

- ANDERSON L., ASTON G. & TUCKER G. (1988), "The Joint Production of Requests in Service Encounters", in ASTON G. (ed.), 135-151.
- ASTON G. (ed.) (1988), *Negotiating Service. Studies in the Discourse of Bookshop Encounters*, Bologne, CLUEB.
- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier-Didier.
- BARWISE J. (1988), "On the Circumstantial Relation between Meaning and Content", in ECO U. (ed.), 23-39.
- BOREL M.-J. & al. (1983), *Essai de logique formelle*, Berne, Peter Lang.
- BOUCHARD R. (1987), "Structuration et conflits de structuration", in COSNIER J. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (éds), *Décrire la conversation*, Lyon, PUL, 73-104.
- DESCLÉS J.-C. (1995), "Langues, langage et cognition : quelques réflexions préliminaires", ARBA 3, 2-20.
- ECO U. (ed.) (1988), *Meaning and Mental Representations*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.
- FAUCONNIER G. (1988), "Quantification, Roles and Domains", in ECO U. (ed.), 61-80.
- GEERAERTS D. (1986), "Functional Explanations in Diachronic Semantics", in *Belgian Journal in Linguistics*, I, 67-93.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990), *Les interactions verbales*, t. I, Paris, Colin.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- LAKOFF G. & JOHNSON M. (1985), *La métaphore dans la vie quotidienne*, Paris, les Editions de Minuit.
- PRIETO L. J. (1975), *Pertinence et pratique*, Paris, les Editions de Minuit.
- PRIETO L. J. (1988), "Caractéristique et dimension : essai de définition de la syntaxe", *Cahiers Ferdinand de Saussure* 42, 25-63.

- RIETO L. J. (1989), "Le sens comme connaissance", *Saggi di Semiotica*, t.I, Parma, Pratiche Editrice, 85-122.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1995a), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l'exemple du dialogue romanesque", in HUNSNURSCHE F. & WEIGAND E. (eds), *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- ROULET E. (1995b), "Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale", in VERONIQUE D. & VION R. (éds), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 113-126.
- ROULET E. (1995c), "Etude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue : autonomie et interrelations modulaires", *Cahiers de linguistique française* 17, 123-140.
- WIERZBICKA A. (1985), *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma Publishers.

Annexes¹⁴

Corpus I : Extrait d'un dialogue enregistré le 17.11.1979 à la librairie Rousseau à Genève entre un client (C) et le libraire (L)¹⁵.

- 1 L. Monsieur bonjour
 C. bonjour Monsieur
 est-ce que vous avez CONTES ET NOUVELLES d'OSCAR WILDE
 L. OSCAR WILDE
 5 en français
 C. heu oui
 L. bon
 C. s'il vous plaît
 L. dans quelle collection
 10 C. j'sais pas heu
 c'que vous avez
 L. bon (*il cherche au rayon, 9 secondes*)
 cher Monsieur j'ai rien
 C. vous avez rien
 15 L. non j'ai rien
 faut que j'vous commande
 C. hmm ça ya
 L. alors ça doit exister en FOLIO
 C. en FOLIO
 20 L. sauf erreur
 j'vais d'ailleurs vérifier ça tout d'suite
 WILDE (*il cherche dans un catalogue, 6 secondes*)
 alors en FOLIO y a LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILE ET AUTRES
 CONTES voilà
 C. voilà
 25 L. oui
 alors ils ont pris simplement un titre
 c'est traduit par LACK ouais
 ben voilà ça
 c'est les contes de WILDE (*il change de catalogue, 3 secondes*)
 30 C. par contre
 L. et en LIVRE DE POCHE
 j'crois qu'il existe aussi un titre en POCHE (*il prend un autre catalogue*) tout
 court
 CLASSIQUE WILDE (*il cherche dans un catalogue, 7 secondes, puis il lit*)
 LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY

14. Les transcriptions présentées ci-dessous sont largement simplifiées et ne retiennent que peu d'indications prosodiques. Les chevauchements sont indiqués par un soulignement, les ambiguïtés par des parenthèses, les séquences ininterprétables par des XX et les commentaires par des caractères italiques. Chaque ligne correspond à un acte discursif.

15. Pour une transcription complète et plus détaillée, voir Roulet 1995c:139-140.

15 LA BALLADE DE LA GEOLE LA GEOLE DE READING
L'ARTISTE EN PRISON

ouais ça

c'est le c'est les les écrits heu de prison

et LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY ça

40 c'est le petit roman

alors en fait c'est dans FOLIO que vous trouvez

C. ah parce que c'est juste pour un conte

pis ch'sais pas s'il y est pas là d'dans heu

...

Corpus II : Extrait d'un dialogue enregistré le 30.10.1979 à la librairie Rousseau à Genève entre le libraire (L) et une cliente âgée et non francophone (C).

- 1 C. Bonjour monsieur
L. bonjour madame
C. j'ai un p'tit problème
L. oui
- 5 C. j'n'habite pas G'nève
L. mmh
C. et eh il y a j'ai une amie qui est malade
L. mmh
C. et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin
c'est une
- 10 L. ouais ouais j'connais
j'ai pas du tout
C. où est-c'que j'vais
j'ai été chez Naville il n'y en a pas
- 15 L. vous avez été chez Naville Lévrier
C. oui il n'y en
L. ouais
C. a pas
L. ouais
- 20 C. alors j'ai été à la Placette
L. ouais
C. j'ai été au Grand Passage
j'ai été à la Pharmacie Principale
je n'suis pas de G'nève
- 25 je n'connais pas G'nève
elle m'a donné les titres
et je cherche à trouver la collection quelque part
où est-ce que vous croyez que je peux trouver
- L. alors si vous trouvez pas dans les dans les grands centres heu
- 30 C. non
parce qu'il paraît que c'est des des journaux et eh des choses qui
L. non non c'est pas des journaux
c'est des c'est une petite série de bouquins d'poche
heu moi j'peux vous les commander heu

- 35 j'les ai en deux jours
 C. vous les avez en deux jours
 L. ouais j'les ai
 C. (c'est qu'il y a, ce qu'il y a) il n'y a nulle part une liste des livres
 L. des titres
- 40 C. parus
 L. ah mais elle elle vous a
 C. heu elle m'a do elle m'a donné en anglais les titres
 L. ouuh ouais alors évidemment ouais
 C. beh alors je cherche vous comprenez
- 45 L. moi j'ai pas l'catalogue là parce que
 C. j'ai trouvé par exemple regardez.
 L. ouais
 C. je vais vous montrer ce qu'elle m'a dit
 qu'est-ce qu'elle m'a XX
- 50 je cherche depuis c'matin
 j'ai une crampe à la jambe je
 elle a déchiré même d'un des livres qu'elle a
 L. ouais
 C. elle m'a écrit ici
- 55 elle a ça
 elle a ça
 elle veut celui-là
 alors après ici elle a celui-là
 L. c'est en français ça
- 60 C. oui ça c'est elle a coupé d'une d'un livre d'Harlequin
 L. on peut commander ça c'est
 C. un seul
 mais alors les autres ils ils
 alors le PROVISoirement VÔTRE DE LI aussi
- 65 c'est l'numéro quatorze
 elle a trouvé ça
 y a deux le treize what XXX (*en anglais*)
 L. ça elle aim'rait les commander
 elle aim'rait les (avoir, savoir)
 ...